

## HORAIRE ÉTÉ 2023

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.  
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.  
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William  
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

### AVIS IMPORTANT

**Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.**

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
PGM121				PLANIFICATION ET ORDONNANCEMENT DES TRAVAUX DE MAINTENANCE				
65		Lun	18:00 - 21:30	C	D			
		Mer	18:00 - 21:30	C	D			
		03 mai 2023						
		08 mai 2023						
		10 mai 2023						
		15 mai 2023						
		17 mai 2023						
		24 mai 2023						
		29 mai 2023						
		31 mai 2023						
		05 juin 2023						
		07 juin 2023						
		12 juin 2023						
		Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 09 mai 2023 / 04 juin 2023						
PGM125				SYSTÈMES INFORMATISÉS DE GESTION DE LA MAINTENANCE				
65		Mar	18:00 - 21:00	C	D			
		Mer	18:00 - 21:00	C	D			
		03 mai 2023						
		09 mai 2023						
		10 mai 2023						
		16 mai 2023						
		17 mai 2023						
		23 mai 2023						
		30 mai 2023						
		31 mai 2023						
		06 juin 2023						
		07 juin 2023						
		Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 09 mai 2023 / 30 mai 2023						

### NOTES

- a) Programmes d'études
- B : baccalauréat
- GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité
- GC : certificat en gestion de la construction
- GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements
- PI : certificat en production industrielle
- CT : certificat en télécommunication
- TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé
- b) Activités
- C : cours TP : travaux pratiques LABO : laboratoires  
TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines
- TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).
- c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :
- Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.
- Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.